



La Celle Saint-Cloud

République Française  
Département des Yvelines

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° N°2024.45

78170

**DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE AUX ÉLUS D'ASTREINTE**

**Le Maire de la commune de La Celle Saint Cloud**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122-18, L. 2122-20, L.2212-2 et suivants,

**Vu** le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 3213-1 et L.3213-2,

**Vu** le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 25 mai 2020,

**Vu** la délibération n°2020.02.01 du 9 juin 2020 portant délégation de compétences au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT,

**Considérant** qu'en l'absence ou de tout autre d'empêchement du Maire, une astreinte est assurée à compter du 8 juillet au 20 août 2024 inclus,

**ARRETE :**

**Article 1 :**

Les élus ci-après désignés sont chargés, à compter du 8 juillet 2024 et ce, jusqu'au 20 août 2024, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, d'assurer les fonctions qui lui sont dévolues :

Nom et prénom de l' élu	Qualité	Date et heure de début	Date et heure de fin
Dominique PAGES		Lundi 8 juillet 9h Lundi 19 août 9h	Lundi 15 juillet 9h Mercredi 21 août 9h
Valérie LABORDE		Lundi 22 juillet 9h	Lundi 29 juillet 9h
Anne-Sophie MARADEIX		Lundi 29 juillet 9h	Lundi 5 août 9h
Richard LEJEUNE		Lundi 5 août 9h	Lundi 12 août 9h
Benoit VIGNES		Lundi 12 août 9h	Lundi 19 août 9h

**Article 2 :**

Ces fonctions comportent le pouvoir de prendre toutes mesures et de signer les actes rendus nécessaires pour l'exercice desdites fonctions pendant les durées visées à l'article 1.

**Article 3 :**

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet des formalités de transmission et de publicité conformément à la réglementation en vigueur et dont notification sera faite aux élus concernés.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 25 juin 2024.



Le Maire,

Olivier DELAPORTE

Vice-président de Versailles Grand Parc.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle-Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Notifiée le : 11/11/2024

Dominique PAGES

Notifiée le : 11/11/2024

Valérie LABORDE

Notifié le : 1/07/2024

Benoît VIGNES

Notifiée le : 1/07/24

Anne-Sophie MARADEIX

Notifié le : 1/07/2024

Richard LEJEUNE